

COMMUNE D'AUTREVILLE SUR MOSELLE  
**PROCES - VERBAL**  
DES  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 17 janvier 2018  
à 18 heures 30

Conseil municipal en exercice : 11  
Présents : 8  
Votants : 10

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept janvier, le Conseil municipal étant réuni dans en lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BIC

Présents : BIC Jean-Jacques - Laurence ECKMANN - Philippe ENGLERT - Marie FAIVRE - Emmanuel FERREIRA - Christian MINEL - Laurent MULLER - Bertrand VIOLE -

Absents excusés : Marie-Paule SAUDER – Grâce LHUILLIER – Jean-Paul BRUCHE

Pouvoir : Marie-Paule SAUDER à Christian MINEL  
Grâce L'HUILLIER à Jean-Jacques BIC

Secrétaire de séance : Laurence ECKMANN

**ORDRE DU JOUR :**

- Délibération modificative du budget n°2-2017
- Modification des rythmes scolaires
- Questions diverses

01/2018	<b>DELIBERATION MODIFICATIVE N°2-2017</b>
---------	---

Afin de pouvoir régler le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) , il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants :

Article	Opération	Libellé	Dépenses
615232	110	Entretien et réparations réseaux	- 1050 €
739221	110	FNGIR	+ 1050 €

Virement de crédits de 1050 € du compte 615232 (Entretien et réparations réseaux) au compte 739221 (FNGIR)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Accepte la délibération modificative du budget n°2-2017.

Vote : unanimité

02/2018

**MODIFICATION DES RYTHMES SCOLAIRES A COMPTER DE LA  
RENTREE SCOLAIRE 2018 - DEMANDE D'UNE DEROGATION POUR LE  
RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS**

Vu le Code de l'Éducation,

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Vu le résultat de l'enquête réalisée auprès des parents d'élèves des deux écoles du RPI Millery-Autreville sur Moselle en octobre 2017 qui met en évidence une volonté de revenir à la semaine de 4 jours pour 80% des parents d'élèves de l'école maternelle Emile Schmitt d'Autreville et 69% des parents d'élèves de l'école primaire Marguerite Reitz de Millery.

Vu l'ouverture de l'accueil périscolaire d'Autreville sur Moselle le mercredi de 7h30 à 18h30

Vu le Projet Educatif Territorial (PEDT) des deux communes du RPI

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- DÉCIDE de saisir le directeur académique des services de l'éducation nationale, agissant par délégation du recteur d'académie, afin d'obtenir une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée scolaire 2018.
- DÉCIDE un retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018 avec une répartition des enseignements sur huit demi-journées par semaine, en fixant la semaine scolaire comme suit : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30

Vote : unanimité

